

LES DISCIPLINES

TIR EN SALLE

Distances 18 m ou 25 m

2 Séries de 10 Volées de 3 Flèches

Taille des Blasons en fonction de la Catégorie

TIR EXTERIEUR

Tir Fédéral

Distance 50 m

2 fois 6 Volées de 6 Flèches

Taille du Blason : 122 cm de diamètre

Tir FITA

Distance 70 m

2 fois 6 Volées de 6 Flèches

Taille du Blason : 122 cm de diamètre

Tir Campagne

Distances de 5 m à 60 m

1 Parcours de 12 Cibles Distances Inconnues

1 Parcours de 12 Cibles Distances Connues

ou

1 Parcours de 24 Cibles Distances Inconnues

ou

1 Parcours de 24 Cibles Distances Connues

Taille des Blasons en fonction de la distance

Tir Beursault

Distances de 50 m

40 volées de 1 Flèche

Taille des Cartes : 45 cm de diamètre

LES TRADITIONS

LE SALUT

La première des traditions consiste à saluer l'assistance avant de lâcher sa première flèche en disant "**Mesdames, Messieurs, je vous salue**" ce à quoi, les autres archers répondent par "**Salut !**".

TIR DU ROY ou ABAT OISEAU

Concours annuel interne où les participants tirent chacun à son tour sur un oiseau en bois appelé « Papegay » placé à 50m sur une carte Beursault.

TIR DE LA SAINT SEBASTIEN

Le samedi le plus proche du 20 janvier les archers de la Compagnie se réunissent et tirent le prix de la « Saint Sébastien », en mémoire de leur Saint Patron. Le gagnant est désigné « le Sébastien » de l'année de la Compagnie.



www.ville-moirans.fr



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Visitez notre site

<https://archersdelasure.sportsregions.fr>

Siège de la Compagnie

Boulodrome
Avenue Trabbia
38430 MOIRANS

Capitaine-Président : Tél. : 04 76 35 66 39
732, route de champfeuillet
38430 Moirans

Courriel: archersdelasure@gmail.com



TIR A L'ARC



Agrément F.F.T.A. N° 01 38 110
Comité Régional Rhône-Alpes de Tir à l'Arc
Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Isère
Ronde Rhône-Alpes des Chevaliers d'Arc

Hier, instrument de chasse et de pêche, arme de guerre, et aujourd'hui article de sport, l'arc est indissociable de l'évolution et de l'histoire de l'homme.

LES BIENFAITS DU TIR A L'ARC

Le **TIR A L'ARC** est un sport qui fait appel à des qualités physiques, mentales et d'adresse.

Ludique, non violent, il se pratique en plein air et en salle.

Un Sport bon pour la tête :

Sport de rigueur, de précision, de concentration, de régularité, le tir à l'arc exige l'équilibre, la volonté, la maîtrise de soi, la résistance au stress.

L'exigence en matière de concentration est telle que le **TIR A L'ARC** permet de « faire le vide ».

Un Sport bon pour le corps :

La pratique du Tir à l'Arc développe surtout le haut du corps.

L'archer, lorsqu'il met l'arc en tension doit faire appel aux muscles des 2 parties du corps, qu'il soit droitier ou gaucher.

Ceci n'est possible que si la puissance de l'arc est bien adaptée aux capacités physiques et à la morphologie de l'archer.

Les muscles les plus sollicités sont ceux du dos, des épaules, de la ceinture abdominale et des bras.

Les tendons des doigts, des bras et des épaules sont également mis à l'épreuve.

Un Sport pour Vous :

Jeunes, moins jeunes, plus âgés, homme ou femme, le **TIR A L'ARC** se pratique toute l'année comme une activité de détente et de loisir, ou en participant à des compétitions.

- en salle l'hiver,
- en plein air dès les beaux jours (sur des stades, dans les sous-bois, les jardins d'arcs).

Un Sport à la Carte :

La puissance de l'arc adaptable aux possibilités de l'archer permet une initiation progressive en fonction des distances. La période de découverte du **Tir à l'Arc** est déterminante pour éveiller le désir de continuer et de progresser. Choisir le matériel, apprendre à l'utiliser, autant de difficultés à surmonter pour un archer isolé.

Vous pourrez tirer vos premières flèches en bénéficiant des conseils d'un moniteur diplômé d'état ou fédéral. Si vous le désirez, vous pourrez obtenir la carte de progression, créée pour les néophytes. Elle permet :

- de suivre vos progrès durant la période d'apprentissage et détermine votre niveau de pratique.
- d'obtenir les badges correspondants aux différentes étapes : plumes et flèches blanches, noires, bleues, rouges et jaunes en salle, bronze, argent et or en extérieur ainsi que de scores réalisés en concours

INSCRIPTION

Le dossier

- 1 fiche de renseignements.
- 1 questionnaire de santé majeur et mineur
- 1 autorisation parentale pour les mineurs.
- 1 chèque à l'ordre de : **Compagnie des Archers de La Sure**

COTISATIONS

Première inscription à la Compagnie : 10 €

Pour prêt de matériel

La cotisation comprend une quote-part pour :

La Fédération Française de Tir à l'Arc (licence), le Comité Régional Rhône-Alpes de Tir à l'Arc, le Comité Département Isère de Tir à l'Arc et la Compagnie des archers de la Sure

Sénior à partir de 21 ans : 160 €

U21: 18 à 20 ans : 130 €

U18: 15 à 17 ans : 130 €

U15 : 13 à 14 ans : 130 €

U13: 11 à 12 ans : 120 €

U11: 10 ans et moins : 110 €

Handisport FFH : nous contacter

Handisport FFSA : nous contacter

Etudiant FSU/ UNSS : nous contacter

Découverte du 01/03 au 30/09 : 70 €

Réduction pour plus d'une inscription par famille : U11 à senior : - 10 Euros -



PASS SPORT

HORAIRES

Boulodrome avenue Trabbia

- lundi 18h/20h : débutants jeunes
- mardi 20h/22h : débutants adultes et compétiteurs
- vendredi 18h/20h : confirmés et compétiteurs jeunes
- vendredi 20h/22h : adultes confirmés et compétiteurs

Terrain de boule extérieur au boulodrome

(à partir du 1er mars)

- mardi 18h/22h
- vendredi 18h/22h

Stade de la Pérelle (à partir du changement d'heure de mars)

- lundi à vendredi 12h-14h et 18h/20h
- samedi et dimanche matin 9h/12h

Dans le cadre de la protection des données, le licencié aura droit de modification de ses données personnelles qui ne seront pas conservées par la Compagnie après son départ. La gestion des données personnelles fournies à la FFTA lors de sa prise de licence par la Compagnie est de la responsabilité de l'adhérent.

ENCADREMENT

Sportif

Entraîneurs de Club niveau 2.

Animateurs Tir à l'arc.

Assistants entraîneurs

Règlement

1 Arbitre Fédéral : Toutes Options représentées

MATERIEL

L'Arc, fausse-corde, viseur, repose-arc

La première année, sont prêtés aux débutants par la Compagnie pour la saison.

Les flèches, carquois, protège-bras et palette

Ce matériel personnel est obligatoire et la commande groupée peut-être faite par la compagnie, mais celui qui le souhaite peut toujours acheter son matériel par ses propres moyens.

Le maillot de la Compagnie

Il ne concerne que les compétiteurs; mais peut être aussi acheté par les archers qui le désirent.

LIEUX

Boulodrome de Moirans avenue Trabbia

Terrain stabilisé stade de la Perelle

« Terrain permanent équipé avec l'aide de la région »

